

18 MARS 2024



**RAPPORT D'EVALUATION RAPIDE MULTISECTORIELLE
DES BESOINS HUMANITAIRES PRIORITAIRES DANS LE
CAMP DE DEPLACES DE SHABINDU KASHALA DU 15 AU 18
MARS 2024.**

*Province : Nord -Kivu, Ville de Goma, Commune de Karisimbi, Quartier Mugunga, Zone de santé de Goma, Aire de santé de Shabindu,
Site de déplacé de Shabindu kashala, Axe : Goma-Sake*

Evaluation réalisée par l'ONG Humanitarian Action for Africa

Résumé

Rappelons que Goma représente la plus forte concentration des acteurs humanitaires en RDC avec une expertise conséquente dans tous les domaines. Mais la crise actuelle est survenue au moment où les acteurs humanitaires et les bailleurs de fonds peinaient pour réunir le fonds nécessaire pour répondre aux besoins des personnes arrivées précédemment dans la ville en provenance des contrées affectées par les affrontements l'année dernière.

De toutes les vagues de déplacement observées jusqu'à présent, celle de février a été la plus massive avec 46151 ménages déplacés enregistrés en ce seul mois de février 2024 (***D'après le rapport du cluster CCCM Suivi des mouvements des populations au 27 février 2024***) ;

Cette arrivée massive des personnes déplacées sur Goma représente une crise dans la crise et vient bouleverser les prévisions de tous les acteurs. Rappelons les 46 151 ménages déplacés viennent s'ajouter à ceux venus des zones précédemment affectées par les affrontements dont le nombre s'élève à 527 635 ménages (2 540 139 personnes) recensés au 31 janvier 2024.

Cette évaluation a ressorti que les besoins se présentent dans tous les secteurs mais les gaps les plus importants sont observés dans les secteurs WASH, Vivres et abris ; de façon succincte, il se démontre que 46,4% sont de sexe Masculin contre 348 personnes de sexe Féminin soit 56,4% ; 98% ont un score de consommation alimentaire pauvre suivi de 2% des ménages avec un score alimentaire limite, le score card NFI est de 4.3 (ce qui est au-delà du seuil d'alerte ; score card NFI > à 4) ; les habitants des ménages vivent dans une forte promiscuité ; 85% des ménages ne savent ni n'appliquent les 5 moments clés de lavage des mains et enfin, 75% des ménages sont confrontés aux difficultés de répondre à leurs besoins en soins médicaux ; 97% des ménages interrogés ont un indice de stratégie de survie pauvre suivi de 3% ménages avec un score alimentaire limite ; 48% sont des femmes enceintes ou allaitantes, suivi de 27% sont des femmes en charges d'un ménage, suivi de 6 personnes soit 6% des enfants ou adolescents en situation d'handicap mentales, physiques ou sensorielles, suivi de 5 personnes soit 5% des enfants ou adolescents associés aux groupes armés, suivi de 5 personnes soit 5% des enfants adolescents engagés dans les pires formes de travail des enfants, suivi de 5 personnes soit 5% de fille ou adolescente < 18 ans enceinte ou mère, suivi de 2 personnes soit 2% des enfants séparés et enfin de 2 personnes soit 2 % âgées en charge des ménages.

Recommandations par secteur :

- **Sur le plan alimentaire**

Avant la crise, les adultes prenaient en moyenne 2,1 repas par jour et les enfants 2,3 repas par jour alors qu'actuellement ils prennent tous (adultes et enfants) 1,1 repas journaliers. La moyenne globale du nombre de repas pris par jour par les enfants et adultes (pour les quatre statuts confondus) est passé de 2,2 avant la crise à 1,1 actuellement, ce qui corrobore le recours fréquent à la diminution du nombre de repas journaliers par 97% des ménages comme stratégie de survie.

Au vu des différentes données présentées dans ce rapport, on constate que les ménages visités présentent des vulnérabilités importantes en sécurité alimentaire, en articles ménagers essentiels-Abris, Eau-Hygiène et Assainissement et en moyens de subsistance, ce qui témoigne de la nécessité d'une intervention humanitaire rapide dans ces secteurs.

- **Sur le plan moyen de subsistance**

Continuer une assistance alimentaire d'urgence, soit en forme de transfert monétaire (CBT), soit en forme de distribution des vivres en nature selon les recommandations des enquêtes des marchés à effectuer. En effet, les résultats montrent que l'insécurité alimentaire affecte aussi bien les ménages familles d'accueils, même si les proportions de ceux qui sont déplacés est plus élevée.

- **Dans le secteur de la Santé**

Il est nécessaire de renforcer les formations sanitaires en intrants médicaux dans les zones d'accueil de déplacés pour leur prise en charge médicale (cas de complication des grossesses, encadrement psycho – social des victimes de viol et violence) et de réhabiliter les structures sanitaires qui ont été endommagées par les inondations, mais également suite à la pression exercée sur les infrastructures existantes par les conséquences de l'afflux des déplacés dans les communautés.

- ***Dans le secteur de la protection,***

Une implication et renforcement des agents de l'ordre (forces armées et PNC) mais également la mise en œuvre des projets humanitaires visant le renforcement de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique à travers les actions de prévention et des réponses aux thématiques de droits humains comme les sensibilisations, les médiations, les plaidoyers et le référencement des victimes vers les structures de prise en charge demeurent nécessaire afin de réduire ce genre d'événements mais également sur les mécanismes d'alertes précoces au sein des communautés.

- ***Du point de vue Eau, Hygiène et Assainissement***

Assistance d'urgence à la communauté des axes visités dans l'aménagement de source d'approvisionnement en eau et augmenté le nombre de point d'eau afin de répondre à un besoin énorme d'eau qui guette la communauté. A ceux-ci s'ajoutent les activités telles que : Activités de promotion des règles d'hygiène ; Construction des latrines et douches d'urgence ; Distribution d'eau potable par water trucking ; et Approvisionnement en eau potable à partir du réseau d'eau CONCERN.

- ***Du point de vue nutritionnel***

Renforcer les actions de prise en charge de cas de la malnutrition aigüe pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes à travers la distribution d'intrants nutritionnels, y compris les sensibilisations sur la prévention de la malnutrition et les bonnes pratiques alimentaires.

- ***Du point de vue éducation***

- Aider à insérer les enfants des déplacés dans les écoles pour leurs rattrapages dans l'année scolaire 2024-2025.

Contexte

La République Démocratique du Congo (RDC) continue de connaître une situation humanitaire dramatique et complexe, aux multiples facettes, avec presque un quart de la population du pays, soit 25,4 millions de personnes ayant des besoins multisectoriels élevés en 2024. Cette situation s'est significativement aggravée au cours de l'année 2023 et la crise de protection majeure qui sévit en RDC est devenue l'une des plus graves au monde. Le retrait progressif de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO), enclenché depuis la fin 2023, pourrait également avoir un impact sur la situation humanitaire.

La dégradation de la situation humanitaire est complexe et prolongée depuis plus de deux décennies et que la crise alimentaire de la RDC résulte d'un mélange toxique de facteurs.

La production agricole a déperissé dans un contexte de violence et d'insécurité, qui a coupé des communautés entières de leurs champs, les infrastructures de transport et de communication s'effondrent.

De multiples groupes armés ont déplacé des millions de personnes, en particulier dans le Nord-Est, où l'insécurité est en hausse dans deux points chauds particuliers, malgré l'état d'urgence imposé en mai 2022. Même lorsque la nourriture est disponible, les prix élevés et la baisse des revenus font que de nombreuses personnes n'ont pas les moyens de se nourrir correctement.

Les populations vulnérables de RDC souffrent de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, sont touchées par des urgences sanitaires et/ou sont victimes de violences cycliques parfois d'une intensité extrême, qui entraînent des déplacements massifs, souvent prolongés, essentiellement dans l'Est du pays, où des groupes armés sont actifs depuis plus de trente ans et où la situation sécuritaire est extrêmement volatile. Ces personnes fragilisées, qui vivent parfois dans une extrême précarité, arrivent très difficilement à subvenir à leurs besoins les plus essentiels.

La stratégie de la réponse, qui s'inscrit dans le plan de réponse pluriannuel défini en 2023-2024, est axée sur les objectifs stratégiques suivants :

- i) l'assistance d'urgence multisectorielle répond de manière opportune, adéquate, et adaptée aux besoins vitaux de 8,7 millions de femmes, hommes, filles et garçons avec une attention particulière aux groupes vulnérables ; et
- ii) la réponse humanitaire multisectorielle permet à 3,6 millions de femmes, hommes, filles et garçons affectés par des crises d'améliorer leurs conditions de vie et renforcer leurs capacités à prévenir, faire face et se relever des chocs.

L'approche retenue par l'Équipe Humanitaire Pays est de répondre aux besoins les plus urgents tout en renforçant la résilience et favorisant le lien avec les efforts de développement et de consolidation de la paix (dans le cadre de l'approche nexus et solutions durables), afin d'aider les populations affectées à se relever durablement dans les zones prioritaires.¹

La situation sécuritaire dans les sites de déplacés et dans la ville de Goma reste marquée par une forte présence de militaires, cette militarisation et la présence d'acteurs armés non étatiques dans et autour des sites de déplacés entraîne une recrudescence d'incidents de violences armées et une criminalité mettant en danger les personnes déplacées et les populations autochtones. Les affrontements du 18 février 2024 à côté du site de déplacés de Lushagala avaient causé la mort de deux personnes civiles et plusieurs autres blessées. Bien que les assistances humanitaires n'ont pas encore commencé et le personnel humanitaires ne sont pas encore directement ciblés par cette situation, la tendance sécuritaire nécessite des mesures de vigilance afin de garantir un niveau minimal de sécurité des acteurs humanitaires lors de leurs déploiements (opérations) dans les sites de déplacés; Ainsi, les discussions sont en cours entre autorités locales et nationales afin de renforcer les effectifs de la Police chargés de la sécurité dans les sites de déplacés.

¹ <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/republique-democratique-du-congo-plan-de-reponse-humanitaire-2024-fevrier-2024>

1. Objectifs de la mission

1.1. Objectif général de la mission : Déterminer les besoins humanitaires dans camp de déplacés de Shabindu Kashala.

1.2. Objectifs spécifiques de la mission

- Circonscrire le contexte humanitaire et sécuritaire de la crise (causes et conséquences)
- Faire une cartographie des acteurs humanitaires de la zone, circonscrire les interventions en cours et celles déjà réalisées pour répondre à la crise ;
- Identifier les gaps restant en termes de besoins humanitaires dans la zone affectée par la crise tout en collectant les informations qualitatives et quantitatives en vue de la formulation des indicateurs KOI (Keys Objectifs Indicators) et KRI (Keys Results Indicators) ;
- Au cas où l'évaluation des besoins ressort des besoins urgent, proposer les actions à mener comme intervention humanitaire et de suggérer l'approche humanitaire adaptée au contexte pour répondre à la crise ;
- Effectuer une étude du marché et l'analyse du pouvoir au sein des communautés et des ménages.

2. Résultats attendus

- Le nombre des personnes dans le besoin d'assistance est évalué et les modalités ainsi que les stratégies d'assistance sont proposées conformément aux lignes directrices des différents clusters ;
- L'accès physique à ces zones est évalué et des coordonnées GPS prélevées aux points chauds ;
- L'ICR et le CRIO sont informés des résultats des évaluations et des propositions claires orientées vers la prise de décisions adaptées à chaque contexte leurs sont formulées.

3. Méthodologie

Cette étude d'évaluation a portée sur un échantillon représentatif de 100 ménages répartis dans le camp de déplacés de Shabindu Kashala victime de conflit armé (crise de M23) dans la ville Province du Nord-Kivu.

Le choix des ménages à enquêter a été aléatoire suivant la technique de la pointe de crayon mis en place par l'Unicef qui consistait à suivre la direction de la pointe indiquée par le crayon en le jetant au sol avec un saut de pas en fonction de la proportion de nombre de ménage présent dans l'axe. Au total, 100 ménages ont été enquêtés. Dans le souci de collecter de données statistiquement représentatives sur l'ensemble du camp de déplacés, la méthode accélérée d'analyse participative a été utilisée couplée aux techniques de l'interview structurée avec les personnes ressources et les enquêtes ménages. Le choix des ménages à interroger était fait de manière aléatoire suivant la technique de la pointe de crayon, mis en place par l'Unicef. Les données collectées ont été saisies et traitées sur ordinateur grâce au logiciel Excel et SPSS.

En dépit de la situation structurelle précaire dont vivait déjà les communautés touchées, notons que cette crise n'a fait qu'aggraver la situation humanitaire mettant la communauté dans un niveau d'alerte 4 nécessitant un besoin urgent d'intervention. Les limites de cette étude d'évaluation demeurent la taille réduite d'échantillonnage bien que cela soit admise par la communauté humanitaire à travers différents clusters afin d'extrapoler les résultats sur l'ensemble de la zone mais également quelques biais commis par les enquêteurs lors de la collecte des données sur terrain ; situation qui a été corrigée avec le nettoyage de la base des données avant de procéder aux analyses.

Des entretiens ont été réalisés avec les informateurs clés ont permis d'obtenir plus d'informations sur le camp et la crise. Trois types d'outils ont été utilisés pour la collecte des données. Il s'agit d'un questionnaire ménages, un questionnaire de focus group et un questionnaire semi structuré avec les informateurs clés (autorités locales, comités des agriculteurs, etc.). Le questionnaire ménages sera axé sur la consommation alimentaire, l'économie, la situation en articles ménagers essentiels, l'agriculture, des informations générales sur le ménage, l'eau-hygiène et assainissement, l'abri, et la protection. Le questionnaire de focus group a traité des mouvements de la population, l'accessibilité, la protection, l'économie des communes et des réponses en cours.

En vue de collecter les besoins spécifiques des différents groupes de la communauté, quatre types de focus group ont été chaque fois organisés dans le camp de déplacés : Un focus group pour les hommes, un focus group pour les femmes, un focus group pour les jeunes filles et un focus group pour les jeunes garçons. Ces focus groups ont compris différentes couches dans le camp à savoir : les déplacés, les personnes âgées, les minorités ethniques, personnes en situation d’handicap, les malades chroniques, etc.

Ce travail a été réalisé par une équipe de 12 personnes (8 hommes et 4 femmes).

Présentation des Résultats

3.1. Taille de l'échantillon

Le tableau 1 ci-dessous presente les données sur l'échantillonnage du camp de déplacés de Shabindu Kashala dans la zone de santé de Goma.

1. Tableau 1 : Echantillon des ménages enquêtés dans le camp de déplacés de Shabindu Kashala.

Le tableau ci-dessous présente les ménages enquêtés dans le camp des déplacés de Shabindu Kashala dans la ville de Goma.

Axes/Site	Date Vague d'arrivée	Nbre des populations arrivé par vague	Nbre de ménages arrivé par vague	Nbre de ménages enquêté par vague	Outils à utiliser
Axe : Goma-Sake Site :Shabindu Kashala	Du 10/3 au 3/6/2023	22386	3731	27	Kobocollect
	DU 10/11/2023 au 15/01/2024	25536	4256	32	
	DU 7/2 au 20/2/2024	39312	6552	41	
Total		87234	14.539	100	

Source : Nos investigations sur terrain

Justification

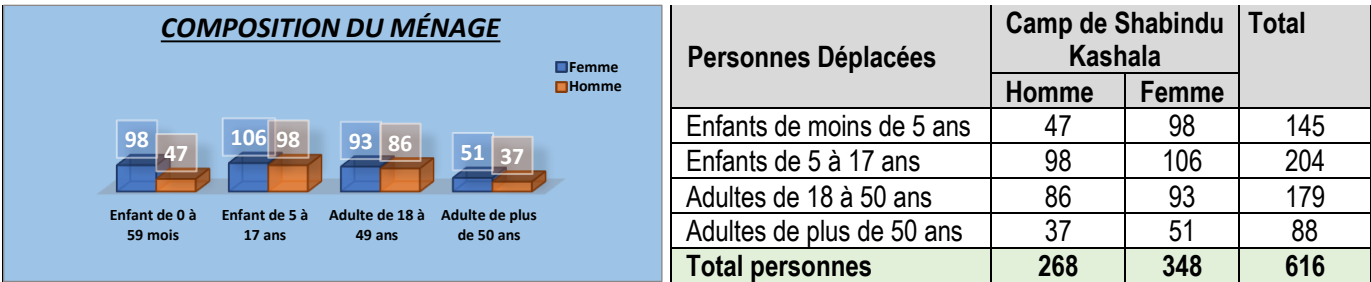
Il découle du tableau 1 ci-haut qu’au total 100 ménages ont été interrogés dans le site de déplacés de Shabindu Kashala, où on observe l’arrivée des personnes déplacées par vague et dates différentes.

3.2. Données Sociodémographiques des ménages

3.3. Composition des ménages par Sexe et Âge

Le tableau ci-dessous présente les données sur la composition des ménages par sexe et tranche d’âge.

Tableau 2 : Composition des ménages par sexe et tranche d’âge pour les déplacés, retournés et résidents



Source: Nos Investigations sur terrain

Au regard du tableau 2 ci-haut, l’on remarque que les 100 ménages interrogés comptent 616 personnes, soit une taille moyenne de 6 personnes par ménage. Parmi les 616 personnes que comptent les 100 ménages enquêtés, 268 soit 46,4% sont de sexe Masculin contre 348 personnes de sexe Féminin soit 56,4%.

Dans le tableau, on remarque qu’il y a 145 enfants de 0 à 59 mois soit 23,5%, 204 enfants de 5 à 17 ans (33,1%), 179 adultes de 18 à 50 ans (29%), et enfin, 88 personnes de troisième âge soit (14,2%).

3.4. Présence des personnes vivant avec handicap parmi les chefs des ménages

Pour la composition des ménages par type d'handicapes, le tableau 3 ci-dessous présente les données sur la présence des personnes vivant avec handicap parmi les chefs des ménages et au sein des ménages.

Tableau 3 : Personnes vivant avec handicap parmi les chefs des ménages

<u>handicap du chef du ménage</u>	Taux des Chefs de ménage en situation d'handicap	Nbre	%
Handicap physique	22%	22	22%
Difficulté à voir	1%	1	1%
Pas d'handicap	77%	77	77%
Total		100	100%

Source: Nos investigations sur terrain

Au regard du tableau 3 ci-haut, l'on constate que sur les 100 ménages interrogés, 22 répondants soit 22% sont des personnes en situation d'handicap physique, 1 personne soit 1% en difficulté de voir et 77 personnes soit 77% sont sans handicap.

3.5. Considération des personnes à besoins spécifiques

Le tableau 4 ci-dessous présente les données sur les catégories de personnes à besoins spécifiques parmi les populations affectées par la crise.

Tableau 4: Catégories de personnes à besoins spécifiques parmi les populations affectées par la crise

<u>Personnes à besoins spécifiques</u>	Catégories de personnes à besoins spécifiques parmi les populations affectées par la crise	Freq	%
Nombre de...	Enfant/adolescent associé à une force armée ou à un groupe armé	5	5%
Personne âgée en charge...	Enfant/adolescent en situation d'handicap mentale, physiques ou sensorielles en charge d'un ménage	6	6%
Femme enceinte/allaitante	Enfant/adolescent engagé dans les pires formes de travail des enfants	5	5%
Femme en charge d'un...	Enfant/adolescent séparé	2	2%
Enfant/adolescent séparé	Femme en charge d'un ménage	27	27%
Enfant/adolescent engagé...	Femme enceinte/allaitante	48	48%
Enfant/adolescent en...	Personne âgée en charge d'un ménage	2	2%
Enfant/adolescent associé à...	Nombre de Fille/adolescente < 18 ans enceinte ou mère	5	5%
	Total	100	100%

Source: Nos investigations sur terrain

Le tableau 4 ci-haut montre 48 personnes soit 48% sont des femmes enceintes ou allaitantes, suivi de 27 personnes soit 27% sont des femmes en charges d'un ménage, suivi de 6 personnes soit 6% des enfants ou adolescents en situation d'handicap mentales, physiques ou sensorielles, suivi de 5 personnes soit 5% des enfants ou adolescents associés aux groupes armés, suivi de 5 personnes soit 5% des enfants adolescents engagés dans les pires formes de travail des enfants, suivi de 5 personnes soit 5% de fille ou adolescente < 18 ans enceinte ou mère, suivi de 2 personnes soit 2% des enfants séparés et enfin de 2 personnes soit 2% âgées en charge des ménages.

4. Description de la crise (Quoi, quand, qui, ou, pourquoi)

Sur le 100% de ménages de déplacé 100 ménages interrogés, ils ont dit que c'était suite aux conflits armés et affrontements entre l'armée régulière FARDC et les rebelles du M23 qui a causé des mouvements massifs de la population.

Types des crises

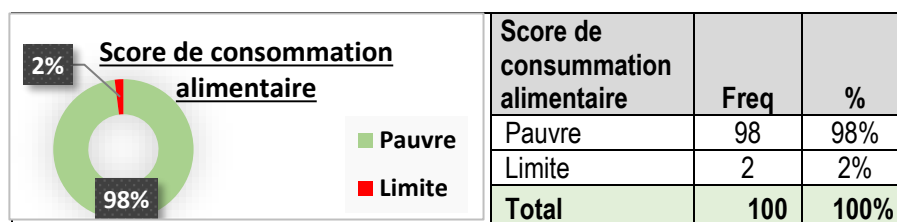
Il ressort de nos enquêtes sur terrain que les mouvements de la population sont causés par les conflits armés et les affrontements entre les FARDC et les rebelles du M23 et pour se déplacer de leurs villages respectifs vers les différents sites de déplacés, les interrogés signalent que 85 personnes soit 80% s'étaient déplacés à pieds, 8 personnes soit 8% avaient utilisés les véhicules et 7 personnes soit 7% enfin avaient utilisés les motos.

5. Conséquence humanitaire : (SECAL, NFI, Abris, WASH, Santé, protection)

5.1. Sécurité alimentaire

Les résultats de l'enquête ménage indique une situation déplorable concernant les problèmes d'accès à la nourriture, les déplacés vivants dans le camp de Shabindu Kashala n'ont pas accès aux vivres.

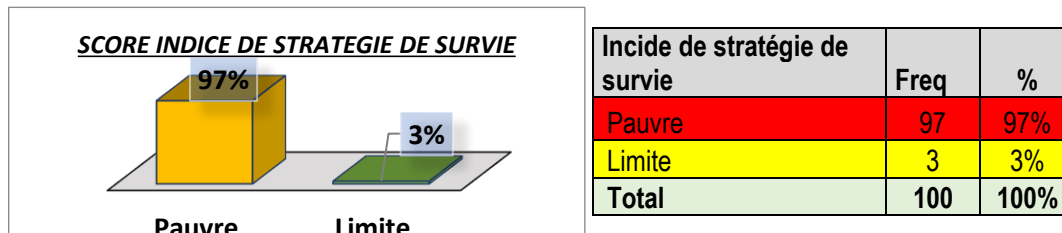
Tableau 6 : Score de consommation alimentaire



Source : Nos investigations sur terrain

Le tableau 6 ci-haut stipule que la majorité des ménages interrogés soit 98% ont un score de consommation alimentaire pauvre suivi de 2% des ménages avec un score alimentaire limite. Mais les ménages n'arrivent plus à manger à leur faim, à satisfaire leurs besoins alimentaires. Les repas consommés ne sont plus variés, ils mangent des aliments qui ne sont pas à leur préférence et ne mangent qu'un seul repas par jour.

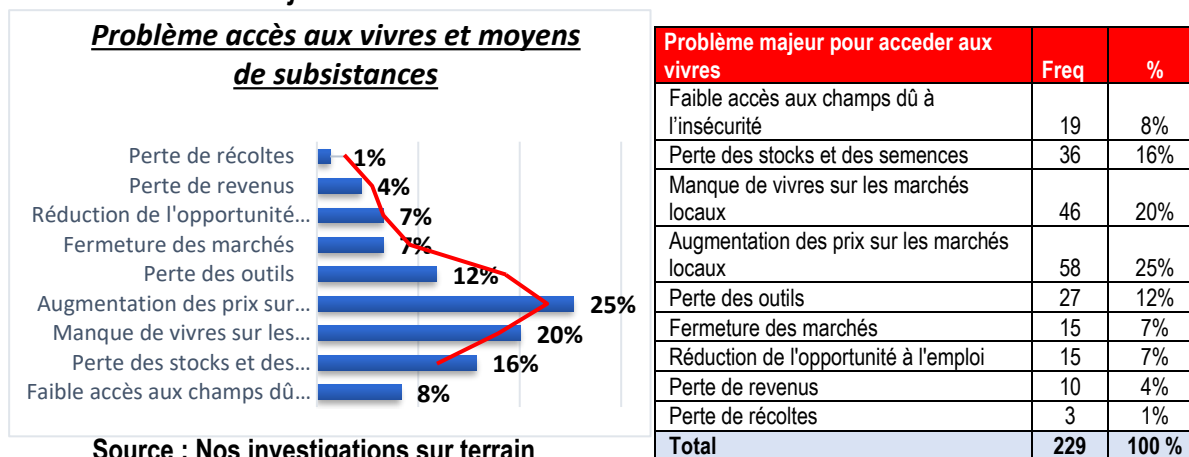
Tableau 7 : indice de stratégie de survie des ménages



Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 7 ci-haut que le score de consommation alimentaire moyen des ménages enquêtés est de 20,1 soit 97% des ménages interrogés ont un indice de stratégie de survie pauvre suivi de 3% ménages avec un score alimentaire limite.

Tableau 8 : Problèmes majeurs d'accès aux vivres

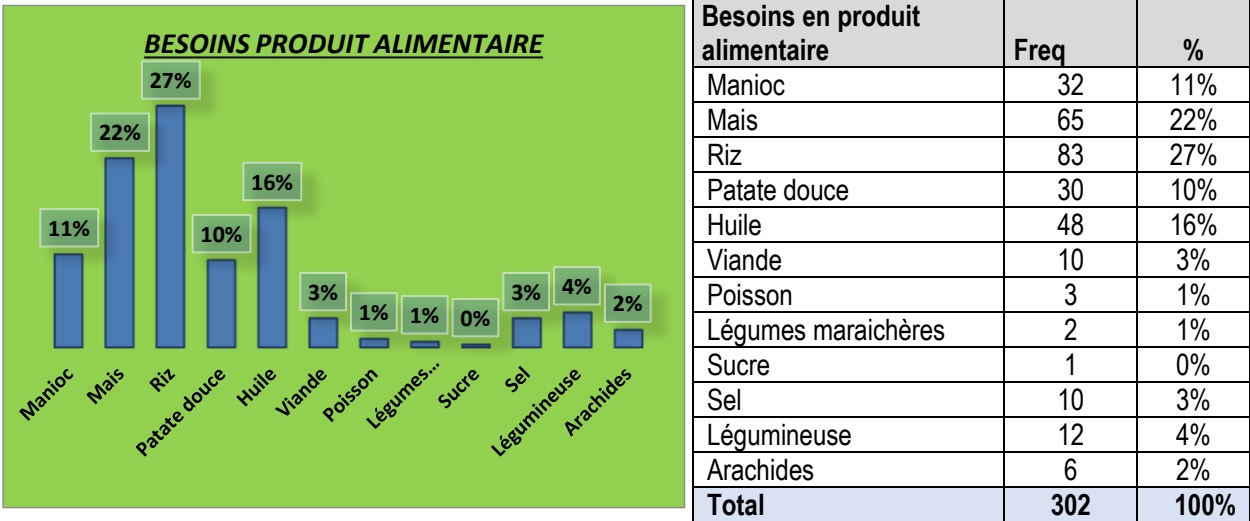


Source : Nos investigations sur terrain

Il ressort du tableau 8 ci-haut que les principaux problèmes d'accès aux vivres des ménages des déplacés dont l'augmentation des prix sur les marchés locaux 25% suivi respectivement du manque des vivres sur les marchés locaux 20%, suivi de la perte des stocks et des semences 16%, suivi de Perte des stocks et des semences 16%, suivi de Faible accès aux champs dû à l'insécurité 8%, suivi de Réduction de l'opportunité à l'emploi et Fermeture des marchés 7%, suivi de Perte de revenus 4% et enfin Perte de récoltes 1%.

Le faible accès aux vivres impacte sur la situation nutritionnelle de populations, déplacées surtout les enfants de moins de 5ans, les femmes gestantes et allaitantes. Les ménages (monoparentale et dirigé par un enfant chef de ménage devront être prioritaire en cas d'octroi de l'assistance alimentaire et considère au même titre que les familles nombreuses (plus de 7 membres) dans le calcul de leur ratio.

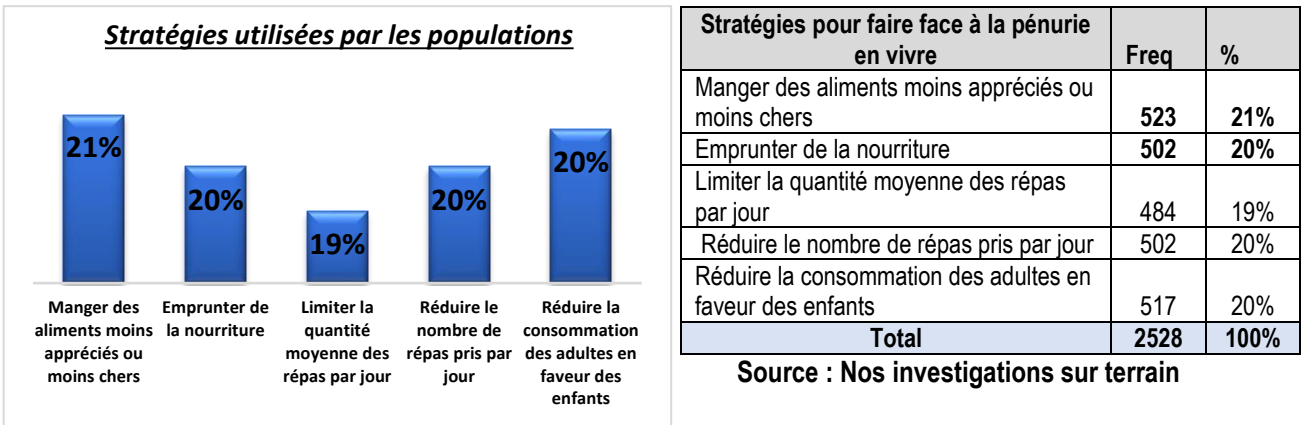
Tableau 9 : Les besoins en produit alimentaire



Source : Nos investigations sur terrain

Le tableau 9 ci-haut montre que les trois principaux besoins en produit alimentaire des ménages de déplacés sont le Riz 27% suivi respectivement du Maïs 22%, suivi de l'huile 16%, suivi de Manioc 11%, suivi des légumineuses 4%, suivi du sel et viande 3%, suivi des arachides 2% et enfin suivi de Poisson et légumes maraichères 1%.

Tableau 10 : Les stratégies utilisées par les déplacés pour faire face à la pénurie en vivre



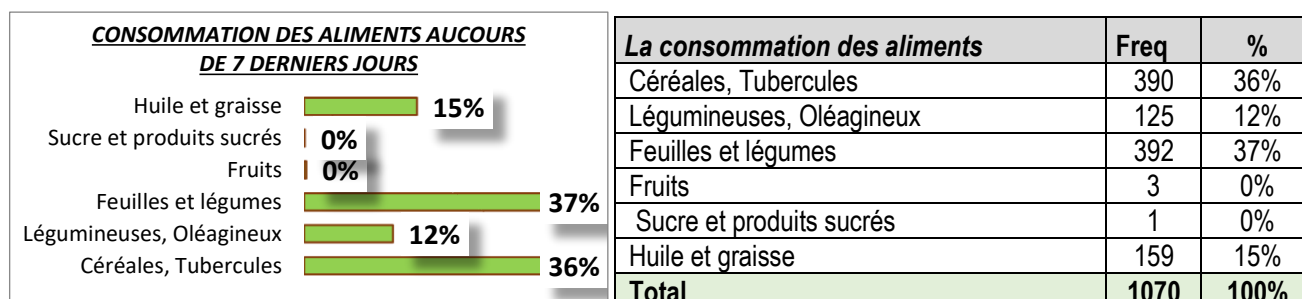
Source : Nos investigations sur terrain

Au regard du tableau 10 ci-haut, on comprend que l'indice de stratégie de survie (ISS) moyen dans les Communes évaluées dans l'ensemble est de 62,9 ; les stratégies des survies utilisées par les ménages pour faire face à la pénurie en vivre où 523 des ménages soit 21 % mangent des aliments moins appréciés et moins chers, 502

ménages soit 20 % qui emprunte de la nourriture et réduisent le nombre de repas pris par jour et 484 ménages soit 19 % limitent la quantité moyenne des repas par jour.

De ces ménages, les résultats de l'enquête ont révélé que 79% d'entre eux recours à plus de 2 stratégies de survie contre 21% recourant à moins de deux.

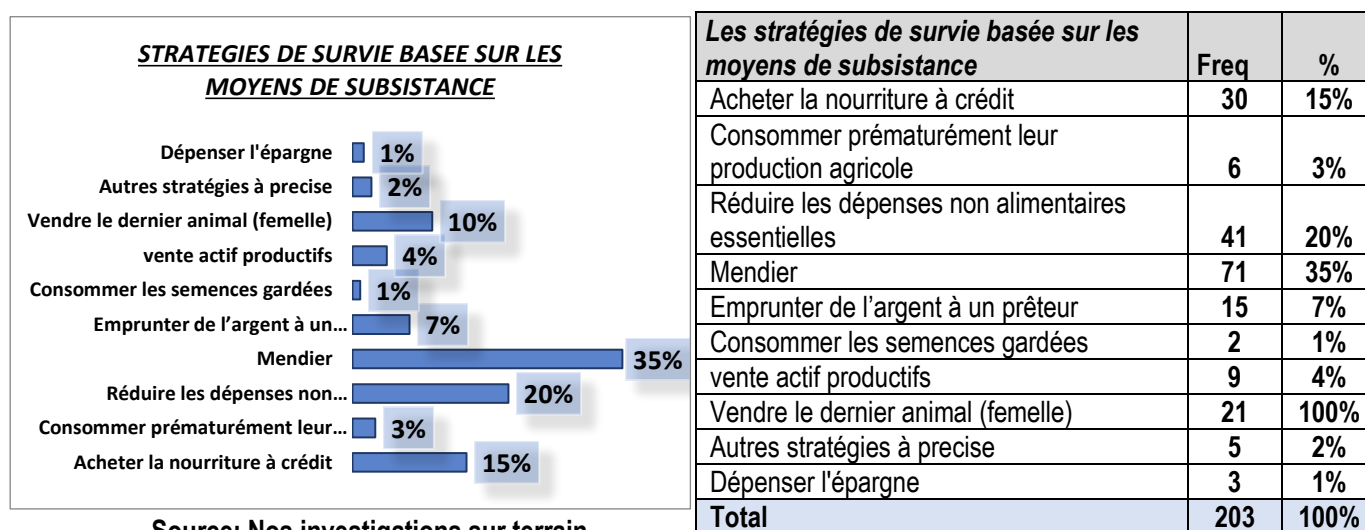
Tableau 11 : La consommation des aliments au cours de 7 derniers jours



Source : Nos investigations sur terrain

Le tableau 11 ci-haut montre que la majorité des ménages interrogés montrent qu'au cours de 7 derniers jour 392 ménages soit (37%) ont mangé les feuilles et légumes, suivi de 390 ménages soit (36%) ont mangé les céréales et tubercules et, suivi de 159 ménages soit 15% avaient mangé l'huile et graisse et enfin suivi de 125 ménages soit 12% qui avaient les légumineuses et Oléagineux.

Tableau 12 : Les stratégies de survie basée sur les moyens de subsistance



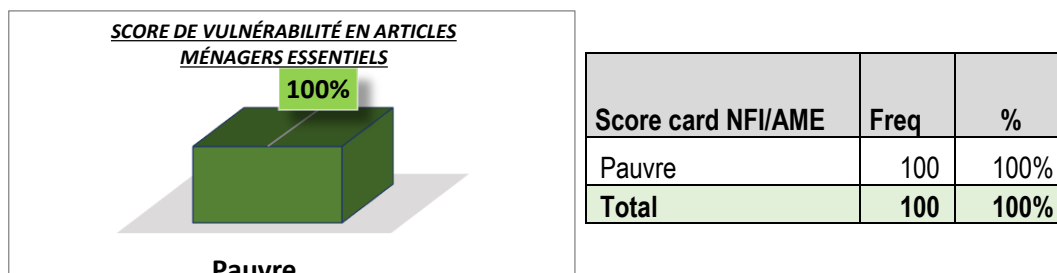
Source: Nos investigations sur terrain

Le tableau 12 ci-haut montre que 71 ménages soit 35% interrogés ont fait recours à la stratégie de survie de mendier la nourriture, suivi de 41 ménages soit 20 % avaient fait la réduction des dépenses non alimentaires, suivi de 30 ménages soit 15% ont acheté la nourriture à crédit, suivi de 21 ménages soit 10% ont vendu leur dernier animal, suivi de 15 ménages soit (7%) avaient emprunté de l'argent, suivi de 6 ménages soit 3% qui avaient consommé prématurément leur production agricole et 1% des ménages qui avaient dépensé leur épargne et en fin à l'achat de la nourriture à crédit (15%).

5.2. AME

Pour la disponibilité d'Articles Ménagers essentiels dans les ménages la situation est alarmante tel que décrit ci-après dans le tableau 15 présentant les données sur le score card NFI/AME

Tableau 13: Score card NFI/AME

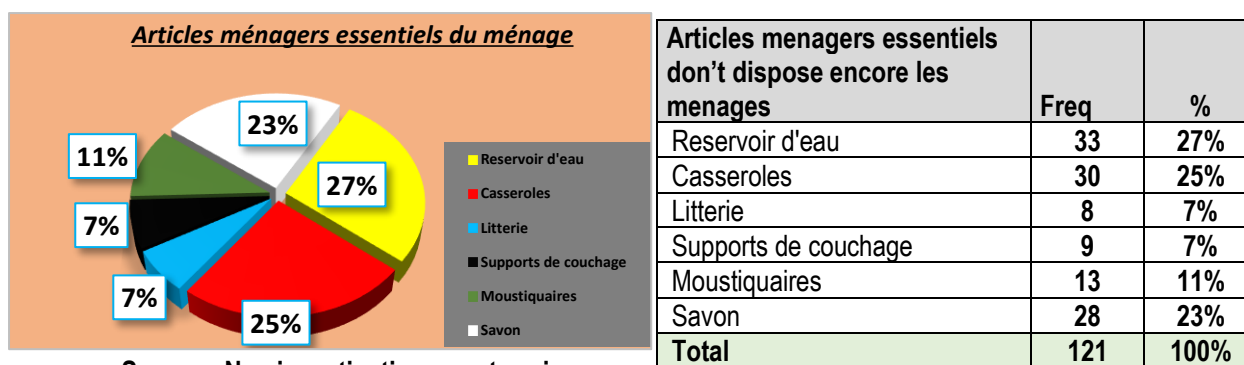


Source: Nos investigations sur terrain

Le tableau 13 ci-haut montre que le score card en articles ménagers essentiels des ménages déplacés est de 4,3. La taille moyenne des ménages que comprennent ces ménages est d'environ 7 membres. Par articles ménagers, les ménages sont plus vulnérables en habits complets pour enfants (score card 4,7) suivi respectivement des bassines et des bidons (score card respectivement de 4,5), en habits complets femmes et support de couchage (score card respectivement de 4,3), casserole (score card de 4,2), en couverture et drap (score card de 3,9) et enfin en outils aratoires (score card de 3,8).

En général, on constate que 100% des ménages déplacés possèdent un score card en articles ménagers essentiels supérieur à 4 et un taux de 20% des ménages avec un score card compris entre 3 et 4 ; ce qui est dans un seuil d'alerte 4 nécessitant un besoin urgent d'intervention. La proportion des ménages avec un score card supérieur à 4 par article se présente de la manière suivante : 70% (soit 70 ménages sur les 100 enquêtés) des ménages en habit pour enfant, 84% (soit 84 ménages sur les 100 enquêtés) des ménages en bassines, 55% (soit 55 ménages sur les 100 enquêtés) en bidons, 90% (soit 90 ménages sur les 100 enquêtés) en habit pour femme, 66% (soit 66 ménages sur les 100 enquêtés) des ménages en casseroles et enfin, 49% (soit 49 ménages sur les 100 enquêtés) des ménages en couverture.

Tableau 14 : Articles ménagers essentiels disponibles au sein des ménages

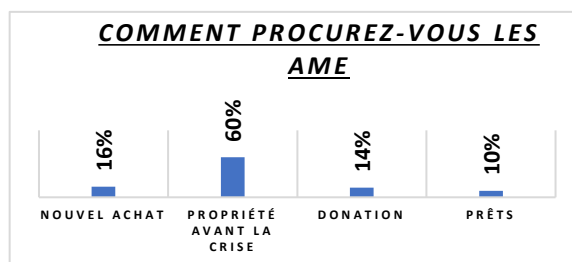


Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 14 ci-haut que les AME essentiels dont disposent les ménages de déplacés sont 33 ménages soit 27% des ménages possèdent les réservoirs d'eau, suivi de 30 ménages soit 25% possèdent une casserole pour la cuisson des aliments, suivi de 28 ménages soit 23% qui possèdent du savon, suivi de 13 ménages soit 11% qui possèdent des moustiquaires et 7% des ménages qui ont des supports de couchage et literie

Comment procurez-vous les AME

Il se dégage de la figure 1 ci-contre que pour se procurer les AME, les ménages de déplacés interrogés renseignent que 67 ménages soit 60 % possédaient les AME avant la crise 60%, suivi de 18 ménages soit 16% ont fait de nouvel achat, suivi de 16 ménages soit 14% de donation et 11 ménages soit 10% ont fait des prêts.



5.3. Abris

Les ménages interrogés sur la situation de leur habitat, ont pu aider à décrire les moyens par lesquels ils accèdent aux abris. Le tableau 18 ci-dessous présente les données sur les moyens d'accès aux abris par ménages.

Situation d'abris pour les ménages

Au vu de la situation des ménages interrogés, on constate que 100% des ménages des déplacés interrogés vivent dans le camp ou site de déplacés.

Type d'abris

100% des ménages interrogés dans le camp ont comme types d'abris les maisons en bâches. Mais il sied de signaler aussi qu'à côté des maisons en bâches, les déplacés selon les moyens de bord, commencent à construire d'autres petites maisons avec des vieux sacs, des sachets, des moustiquaires, des morceaux des tissus et d'autres avec de morceaux des bâches déchiquetés.

5.4. Accès à l'Eau, Hygiène et Assainissement

Tableau 18 Eau, Hygiène et Assainissement :

En ce qui concerne la situation d'accès à l'eau, l'hygiène et assainissement, le tableau 18 ci-dessous présente les données sur la situation en eau, hygiène et assainissement.

5.4.1. Accès à l'eau

Tableau 18 : Principales sources d'approvisionnement en eau

Principales sources d'approvisionnement en eau potable	Freq	%
Robinet public/borne fontaine	99	93%
Puits à pompe/ forage	1	1%
Puits pas aménagé	1	1%
Source non aménagée	1	1%
Eau de pluie	5	5%
Total	107	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il ressort du tableau 18 ci-haut renseigne que les principales sources d'approvisionnement en eau potable des ménages de déplacés dans le camp sont 99 robinets public/borne fontaine soit (93%) suivi respectivement de l'eau des pluies (5%) et 1%) des sources non aménagées, Puits pas aménagés et Puits à pompe/ forage.

Tableau 21 : Principaux problèmes entravant l'accès en eau

Les principaux problèmes entravant l'accès en eau potable aux ménages	Freq	%
Points d'eau est insuffisant	76	24%
Points d'eaux sont en panne	3	1%
Temps d'attente aux points d'eau	99	31%
La distance à parcourir	63	20%
La collecte de l'eau est dangereuse	1	0%
Les ménages ne disposent pas assez des récipients	54	17%
La qualité de l'eau disponible est mauvaise	19	6%
Total	315	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 19 ci-haut que les principaux problèmes qui entravent l'accès en eaux potable aux ménages des déplacés sont : 31% le temps d'attente aux points d'eau trop long, suivi de 24% d'insuffisance des points d'eau, suivi de 20% la distance à parcourir pour atteindre le pont d'eau, suivi de 17% manque des récipients dans les

ménages, suivi de 6% mauvaise qualité d'eau et enfin 1% la collecte de l'eau est dangereuse et panne des Points d'eux.

Disponibilité suffisante en eau au sein du ménage

L'on constate que 99% des ménages de déplacés interrogés témoignent de la disponibilité insuffisante en eau au sein du ménage.

5.4.2. Hygiène et assainissement dans les ménages

Cette section traite des techniques de purification de l'eau par les ménages, la disposition des savons dans les ménages, l'accès aux latrines et le traitement des ordures.

Le tableau 23 ci-dessous présente les données sur le recours aux techniques de purification d'eau.

Recours aux techniques de purification d'eau

100% des ménages de déplacés interrogés, ils témoignent qu'aucun ménage ne recoure aux techniques de purification d'eau.

Disposition du savon au sein du ménage

87% des ménages interrogés ne disposent pas du savon au sein de leurs ménages, suivi de 10% de ménages témoignant avoir du savon mais non vu et enfin 3% de ménages disposant du savon avec preuve.

Tableau 23 : Problème entravant l'accès au savon au sein du ménage

Problème entravant l'accès au savon au sein du ménage	Freq	%
Le savon n'est pas disponible sur le marché	11	10%
Le savon est trop cher sur le marché	93	87%
Le savon n'est pas nécessaire	2	2%
La distance à parcourir	0	0%
Ne sait pas	1	1%
Total	107	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Le tableau 23 ci-haut montre que les principaux problèmes d'accès aux savons dans les ménages de déplacés sont 87% le savon est trop cher sur le marché, suivi respectivement de 10% la non disponibilité des savons sur les marchés locaux, suivi de 2 % le savon n'est pas nécessaire et enfin (1%) ne sait pas.

Tableau 24 : Accès des latrines aux membres du ménage

Accès aux latrines par les membres du ménage	Freq	%
Tous les membres du ménage ont accès à une latrine	15	15%
Tous les membres du ménage ont accès à une latrine mais seulement certains l'utilisent	35	34%
Seulement certains membres du ménage ont accès à une latrine	49	48%
Personne dans le ménage a accès à une latrine	1	1%
Préfère ne pas répondre	3	3%
Total	103	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 24 ci-haut que sur 100 ménages interrogés soit 100%, 49 ménages soit 48% avaient déclarés que seulement certains membres du ménage ont accès à une latrine, contre 35 ménages soit 34% où tous les membres du ménage ont accès à une latrine mais seulement certains l'utilisent, suivi de 15 ménages soit 15% tous les membres du ménage ont accès à une latrine, suivi de 3 ménages soit 3 % préfèrent ne pas répondre et enfin 1 % Personne dans le ménage a accès à une latrine.

Tableau 25 : Problèmes liés à l'accès aux latrines

Problèmes liés à l'accès aux latrines	Freq	%
Pas assez de latrines/trop de monde utilisent les mêmes latrines	44	41%
Les latrines sont trop distantes	31	29%
Les latrines ne fonctionnent pas	4	4%
Les latrines ne sont pas propres/hygiéniques	13	12%
Manque ou insuffisance d'eau	3	3%
Manque d'intimité/pas de séparation entre hommes et femmes	12	11%
Les latrines ne sont pas sécurisées (pas de porte, verrou, etc.)	1	1%
Total	108	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 25 ci-haut renseigne que sur 100 ménages interrogés soit 100%, 44 ménages soit 41% déclarent pas assez de latrines/trop de monde utilisent les mêmes latrines, suivi successivement de 31 ménages soit 29 % qui avaient déclaré que les latrines sont trop distantes, suivi de 13 ménages soit 12% dont ils ont dit que Les latrines ne sont pas propres/hygiéniques, suivi de 12menages soit 11% qu'ils ont dit qu'il y a manque d'intimité/pas de séparation entre hommes et femmes, suivi de 4 ménages et 4% qui ont déclaré que les latrines ne fonctionnent pas et enfin 1menage et 1% qui renseigne que les latrines ne sont pas sécurisé (pas de porte, verrou, etc.)

Tableau 26 : Disponibilité et types des dépôts des ordures

Disponibilité et types des dépôts des ordures	Freq	%
Chaotique partout dans la concession	80	80%
Trou à ordure	3	3%
Zone de décharge en dehors de la concession	17	17%
Total	100	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il ressort du tableau 26 ci-haut que sur 100 ménages interrogés soit 100 %, 80 ménagées interrogés soit 80% témoignent que les types des dépôts des ordures est chaotique partout dans la concession, suivi de 17 ménages soit 17% qui ont renseigné que la zone de décharge est en dehors de la concession contre 3 ménages soit 3% qui ont déclaré détenir des trous à ordure pour une bonne évacuation des déchets ménagers.

5.5. Education

Les informations collectées concernent la présence des enfants en âge scolaire, la situation des enfants en âge scolaire ayant abandonné l'école ainsi que les principaux problèmes d'accès à l'éducation par ces enfants.

5.5.1. Présence des enfants en âge scolaire dans les ménages

L'on constate que sur 100 ménages interrogés soit 100%, 89 ménages soit 89% témoignent de la disponibilité des enfants en âge scolaire contre ménages soit 11% qui ont déclaré la non disponibilité des enfants en âges scolaire.

5.5.2. Fréquentation de l'école par les enfants en âge scolaire

Situation des enfants en âge scolaire ayant abandonné l'école

Sur 100 ménages interrogés, 100% témoignent la disponibilité des enfants en âge scolaire ayant abandonné l'école suite au déplacement.

Nombre des enfants qui ont abandonné l'école

Sur les 100 ménages interrogés, l'on note que 138 enfants soit 51% de garçons et 130 enfants soit 49% des filles des enfants ont abandonnés l'école.

5.5.3. Problèmes d'accès à l'éducation

Tableau 30 : Principaux problème d'accès à l'éducation depuis la crise

Principaux problèmes d'accès à l'éducation depuis la crise	Freq	%
Manque de capacités des écoles pour accueillir les enfants déplacés	93	52%
Manque d'enseignants	8	4%
Manque des matériel didactique	26	14%
Manque des moyens pour payer les frais scolaires	52	29%
Problèmes de sécurité sur le chemin de l'école	1	1%
Manque d'intimité/pas de séparation entre hommes et femmes	0	0%
Total	180	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 30 ci-haut que les problèmes qui entravent l'accès l'éducation depuis le début de la crise par ménages sont 93 ménages soit 52% manquent de capacités des écoles pour accueillir les enfants déplacés, suivi de 52 ménages soit 29% manque des moyens pour payer les frais scolaires, suivi de 26 ménages soit 14% manque des matériel didactique, suivi de 8 ménages soit 4% manque d'enseignants et enfin 1 ménage soit 1% problèmes de sécurité sur le chemin de l'école.

5.6. Protection

5.6.1. Catégories de personnes à risque parmi les enfants

Catégories des personnes à risque de protection

Il découle des données enregistrées sur terrain que les 100 ménages interrogés dans le camp témoignent que la catégorie de personnes les plus à risque sont les filles 90%, suivi respectivement de 10 % des enseignants qui sont ciblés par les GA/ Milices.

5.6.2. Accès aux services de prise en charge

Tableau 32 : Accès aux services de prise en charge

98% des ménages interrogés témoignent n'ont pas l'accès aux services de prise en charge contre 1% ayant mentionné avoir l'accès aux services de prise en charge.

5.7. Santé

Les données relatives à la santé concernent les données sur les structures médicales fréquentées en cas de conseils ou de traitement, les facteurs constituant l'obstacle à l'accès aux soins et les maladies enregistrées des enfants au cours de 2 dernières semaines. Le tableau 35 ci-dessous présente les données sur les structures médicales fréquentées en cas de conseils ou traitement.

Tableau 33 : Structures médicales fréquentées en cas de conseils ou traitement

Structures médicales fréquentées en cas de conseils ou traitement	Freq	%
Centre de santé de référence	2	1%
Site de soins Communautaire	1	1%
Clinique mobile	4	3%
Poste de santé	9	6%
Centre de santé	32	20%
Pharmacie	42	26%
Dispensaire	8	5%
Clinique privé	2	1%
Parent/amis	27	17%
Chambre de prières	5	3%
Geurisseurs/Praticiens traditionnels	9	6%
Vendeurs ambulants	18	11%
Total	159	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 33 ci-haut que les structures médicales que les ménages des déplacés fréquentent le plus souvent en cas de conseils ou traitements sont : pharmacies (26%), suivi respectivement du centre de santé (20%), suivi des parents/amis (17%), suivi de vendeurs ambulants (11%), suivi de Guérisseurs traditionnels (6%), suivi du Dispensaire (5%), suivi de la chambre des prières et clinique mobile (3%) et enfin suivi de CS, site des soins communautaires et clinique privée (1%).

Tableau 34 : Facteurs constituant l'obstacle à amener les agents aux soins

Facteurs limitant l'accès aux soins	Freq	%
Avoir une autorisation	2	1%
Manque des moyens financiers	69	33%
Distance du centre de santé	36	17%
Attitude du personnel soignant	37	17%
Longue file d'attente avant d'être reçu	61	29%
Risque sécuritaire	3	1%
Je ne sais pas où se trouve le centre de santé	4	2%
Total	212	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il ressort du tableau 34 ci-haut que les facteurs constituant les obstacles à accéder aux soins de santé sont : manque des moyens financiers (33%), suivi par la longue file d'attente avant d'être reçu (29%), suivi par l'attitude du personnel soignant et la distance du centre de santé, suivi de l'on ne sait pas où se trouve le centre de santé (2%) et enfin suivi des Risques sécuritaires et avoir une autorisation (1%).

Tableau 35 : Problème d'accès physique et sécuritaire dans la zone

Problème d'accès physique ou sécuritaire	Freq	%
Distance	89	60%
Présence des groupes auto-défense/miliciens	47	32%
Tracasseries par les hommes en uniformes	10	7%
Route impraticable	2	1%
Total	148	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 35 ci-haut que les problèmes qui entravent l'accès physique ou sécuritaire dans le camp de déplacés sont : la distance (60%), suivi par la présence des groupes armés/milices/auto-défense (32%), suivi des tracasseries par les hommes en uniformes (7%) et enfin routes impraticables (1%).

Disponibilité des enfants de moins de 5 ans au sein du ménage

Sur 100% des ménages interrogés, 95% des ménages interrogés témoignent la présence des enfants de 5 ans au sein du ménage contre 5% de ménages qui n'en possèdent pas.

Maladies des enfants au cours de 2 dernières semaines

L'on constate que 46% des ménages interrogés témoignent avoir enregistré des cas des maladies d'enfants au cours de 2 dernières semaines contre 54% qui n'ont pas enregistré le cas des maladies d'enfants au cours de 2 dernières semaines.

Nombre enfants avec diarrhée

Au regard des informations recueillis auprès des ménages déplacés, l'on constate que 46 enfants sont tombés malades au cours de 2 dernières semaines précédant l'enquête. De ces 46 enfants, 35 enfants soit (76%) étaient atteints de la diarrhée contre 11 enfants soit 24% qui n'étaient pas atteints de la diarrhée mais souffrant d'une autre maladie, d'où la présence des maladies d'origine hydrique.

6. Réponse en cours et Gaps (communauté et les autres acteurs)

Tableau 39 : Acteurs présents dans la zone

N°	Acteur	Type d'intervention	Zone géographique	Réalisation	Période (Début et Fin)
1	MSF France	Santé, Abris	Camp de Shabindu Kashala	-Installation de la clinique mobile et Formation des RECO	Projet finit
2	FDA/UNFPA	VBG	.Idem	Installation d'une maison de point d'écoute dans le site et la réinsertion socio-économique pour 263 bénéficiaires	Projet finit
3	AFPDE	Wash	.Idem	-Construction de 20 toilettes de 5 blocs, Installation de bladers d'eau de 50m ³ /jours et Distribution de kits hygiéniques (bidons, pots,) pour 300 ménages et Formation des RECO	Projet finit
4	BIFERD/UNICEF	Education Wash	.Idem	-Construction des 301 portes de latrines, construction de 220 douches, installation de bladers d'eau de 200m ³ /jours, Formation des RECO	Projet finit
5	Croix rouge	Abri	.Idem	-Distribution pour 3 phases de Food pour 3241 ménages et Désinfection de ménages Food	Projet finit
6	BIFERD/Save the children	Assistance alimentaire hygiénique	.Idem	Kit menstruel pour 1705 ménages 210 personnes âgées et handicap	Projet finit
7	Word vision	SECAL	.Idem	Assistance pour 5466 ménages	Projet finit
8	Caritas Goma	Wash	.Idem	Construction de 82 portes de latrines	En cours
9	SOPROP	APS	.Idem	Constuction des 2 maisons d'encadrement des femmes et filles pour le VBG	Projet finit
10	AHADI DRC	Santé	.Idem	Les enfants mal nourris, installation de points de SRO	Projet finit
11	CH-ACDD/PAM	SECAL	.Idem	Projet en cours	en cours
12	Mercy Corps	Wash	.Idem	Projet en cours	en cours
13	JRS	Education	.Idem	Projet en cours	en cours
14	AHDI	Assistance psychologique	.Idem	Projet en cours	en cours
15	OIM	enquête	.Idem	Projet en cours	en cours
16	HCR	enquête	.Idem	Projet en cours	en cours

Au regard du tableau 41 ci-haut, l'on remarque que plusieurs acteurs humanitaires interviennent dans le camp de déplacés de Shabindu Kashala. Par ailleurs, on constate que certains projets sont terminés et d'autres en cours mais les gaps restants sont énormes.

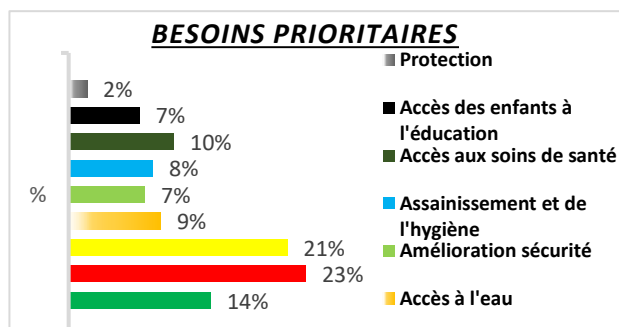
7. Résumé des Résultats

7.1. Sécurité alimentaire

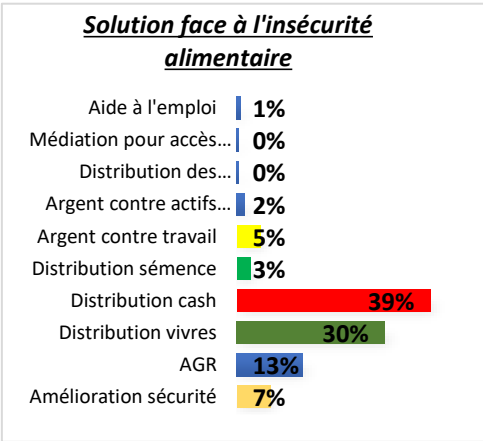
Le déplacement massif des ménages de déplacés de leurs villages respectifs vers les camps des déplacés a eu un impact négatif sur leurs revenus. Sur le 100% de ménages enquêtés, 76% étaient de ménages des agriculteurs avant la crise, suivi de 13% de ménages des éleveurs et 11% de ménages qui s'occupaient du petit commerce. Les ménages de déplacés n'avaient pas l'accès à la nourriture, ils avaient perdu leurs stocks et des semences. Sur le marché local, manque et augmentation des prix des vivres et non vivre.

Les besoins

Il découle de la figure 2 ci-contre que les besoins prioritaires des ménages des déplacés sont (23%) centré accès aux articles ménagers essentiels, suivi de (21%) accès aux vivres, suivi de (14%) accès à l'abri convenable, suivi de (10%) accès aux soins de santé, suivi de 9% accès à l'eau, suivi de 8% accès a Assainissement et hygiène, suivi de 7% accès à l'amélioration de la sécurité et enfin suivi de 2% accès à la protection. **Source : Nos investigations sur terrain**



La solution proposée pour améliorer l'accès aux vivres et moyens de subsistance



Il se dégage de la figure 3 ci-contre que (39%) de ménages de déplacés veulent la distribution cash comme solution pour améliorer l'accès aux vivres et moyens de subsistance suivi de (30%) de ménages qui veulent la distribution des vivres, suivi de (13%) qui proposent l'appui aux activités régénératrices des revenus «AGR», suivi de (7%) qui veulent l'amélioration de la situation sécuritaire, suivi de (5%) des ménages qui demandent l'argent contre travail, suivi de (3%) qui veulent la distribution des semences, suivi de (2%) qui veulent l'argent contre actifs productifs et enfin (1%) qui veut la distribution des intrants de pêche ou d'élevage et, et médiation pour accès à la terre.

Source : Nos investigations sur terrain

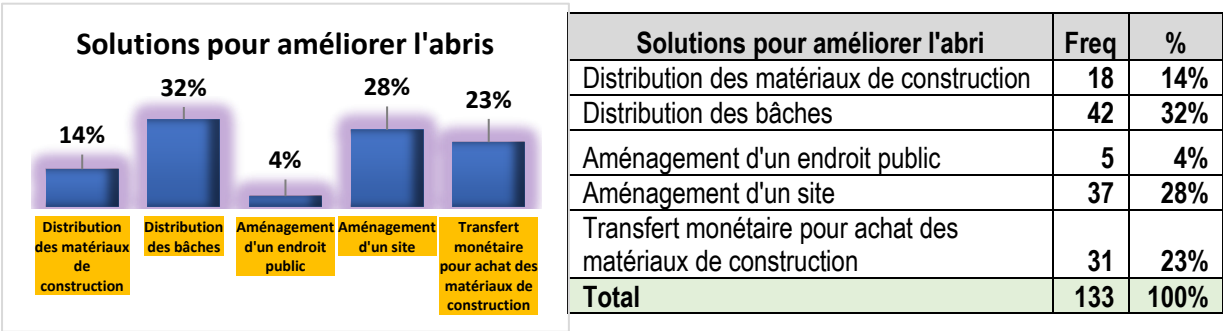
7.2. Abris et AME

Cette section concerne les souhaits d'amélioration de l'abris, Solutions d'amélioration de l'abris et les solutions d'amélioration de l'accès aux articles ménagers essentiels.

Souhait d'amélioration de l'abris

Au regard des éléments recueillis sur terrain, l'on constate que 97% des ménages de déplacés interrogés témoignent le souhait d'améliorer leurs abris contre 3% ménages qui ne se sont pas manifestés.

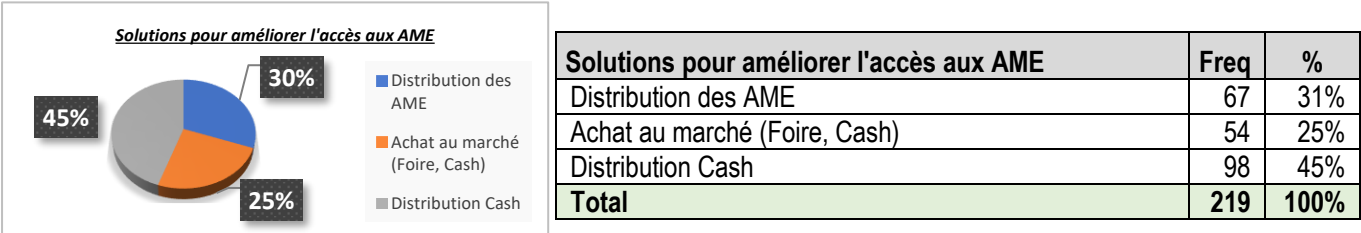
Tableau 43 : Solutions d'amélioration de l'abris



Source : Nos investigations sur terrain

Au regard du tableau 43 ci-haut, l'on comprend que 32% des ménages de déplacés interrogés envisagent la distribution de bâches comme solution pour améliorer les abris suivi de 28% des ménages qui proposent l'aménagement d'un autre site de déplacés suivi de 23 % de ménages qui veulent le transfert monétaire pour achat des matériaux de construction, suivi de 14% de ménages qui proposent la distribution des matériaux de construction et enfin suivi de 4% de ménages qui demandent l' aménagement d'un endroit public.

Tableau 44 : Solutions pour améliorer l'accès aux AME



Source : Nos investigations sur terrain

Il ressort du tableau 44 ci-haut que sur 100 % des ménages de déplacés interrogés, 45% de ménages envisagent la distribution du Cash comme solution pour améliorer l'accès aux articles ménagers essentiels, suivi de 31% de ménages proposant la distribution des AME et enfin suivi de 25% de ménages proposant l'achat au marché au moyen du foire et Cash.

7.3. Eau, hygiène et assainissement

Tableau 45 : Solutions pour améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement

Solutions pour améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement	Freq	%
Réhabilitation des sources ou systèmes d'adduction	50	17%
Distribution de savon	44	15%
Réhabilitation/Construction des latrines familiales	56	19%
Réhabilitation/construction de latrines publiques	57	19%
Construction d'une nouvelle source près des ménages	23	8%
Sensibilisation sur hygiène	58	20%
Sécurisation de la route	5	2%
Total	293	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 45 ci-haut que 20% des ménages de déplacés interrogés 20% envisagent la sensibilisation sur l'hygiène comme solution pour améliorer l'accès à l'eau et assainissement au sein de la communauté, respectivement suivi de 19% de ménages veulent Réhabilitation/Construction des latrines familiales et Réhabilitation/construction de latrines publiques, suivi de 17% qui veulent la réhabilitation des sources ou systèmes d'adduction, suivi de 15% qui proposent la distribution des savons, suivi de 8 % veulent la Construction d'une nouvelle source près des ménages et enfin, 2% qui veulent la sécurisation de la route

7.4. Education

Tableau 46 : Solution pour améliorer l'accès à l'éducation de vos enfants

Solution pour améliorer l'accès à l'éducation de vos enfants	Freq	%
Augmenter la capacité des écoles pour accueillir les enfants déplacés	90	49%
Recruter des nouveaux enseignants	10	5%
Distribuer des matériels didactiques	34	18%
Subventionner les frais scolaires	44	24%
Améliorer la sécurité sur le chemin de l'école	5	3%
Pas d'information	1	1%
Total	184	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Il découle du tableau 46 ci-haut que les solutions pour améliorer l'accès à l'éducation des enfants sont : (49%) Augmentation de la capacité des écoles pour accueillir les enfants déplacés, suivi (24%) qui parlent de subventionner les frais scolaires, suivi de (18%) qui parlent de la distribution des matériels didactiques, suivi de 5% du recrutement des nouveaux enseignants, suivi de 3% sur amélioration de chemin de l'école et enfin suivi de 1% pas d'information.

7.5. Protection

La présence de groupes armés et la circulation des armes dans ces sites violent le caractère civil et humanitaire de ces camps et demeure une préoccupation majeure des déplacés car ce dernier rançonne et tracassent les paisibles déplacés. Bien que les activités humanitaires et le personnel humanitaires ne soient pas encore directement ciblés par corrier, la tendance sécuritaire actuelle nécessite des mesures de vigilance afin de garantir

un niveau minimal de sécurité des acteurs humanitaires lors de leurs opérations dans les sites. Pour maintenir un environnement sûr, les autorités locales, la communauté humanitaire ainsi que les déplacés sollicitent un déploiement des forces de l'ordre et une sensibilisation sur les mesures communautaires de protection.

7.6. Santé.

Tableau 47 : Solutions proposées pour améliorer l'accès aux soins de santé

Solutions proposées pour améliorer l'accès aux soins de santé	Freq	%
Gratuité de soins	64	29%
Ouvrir un poste de santé plus proche	20	9%
Former les personnels soignants sur l'accueil	28	13%
Recruter les nouveaux personnels de santé pour réduire la fil d'attente	44	20%
Une clinique mobile au niveau du site	59	27%
Sécurisation de la route	3	1%
Total	218	100%

Source : Nos investigations sur terrain

Le tableau 47 ci-haut indique que 29% des ménages interrogés envisagent la gratuité de soins suivi de 27% de ménages qui veulent une clinique mobile au niveau du site, suivi de 20% qui veulent le recrutement des nouveaux personnels de santé pour réduire le fil d'attente, suivi de 13% de ménages qui demandent la formation du personnels soignants sur l'accueil, suivi de 9% qui demandent l'ouverture d'un poste de santé plus proche et enfin, 1% qui veut la securisation de la route.

8. ACCESSIBILITE :

Goma est accessible par route, par véhicules, par bateau et par avion. Les routes sont dans d'état de dégradation à l'instar de toutes les routes de la RDC. Elles souffrent d'un manque d'entretien. Les bateaux flottent sur le lac Kivu et les avions opèrent 24 heures sur 24 dans différentes provenances et destinations tant nationale qu'internationale puisque l'aéroport est International. Quant aux sites de déplacés, ils sont accessibles rien que par routes.

Conclusions et recommandations

Terme de notre mission d'évaluation des besoins humanitaires urgents dans le camp des déplacés de Shabindu Kashala dans la ville de Goma dans province du Nord-Kivu en République Démocratique du Congo affectés par la crise M23.

A l'issu de cette mission, les résultats suivants ont été ressortis suivant les secteurs évalués :

- 46,4% sont de sexe Masculin contre 348 personnes de sexe Féminin soit 56,4% ;
- 98% ont un score de consommation alimentaire pauvre suivi de 2% des ménages avec un score alimentaire limite, le score card NFI est de 4.3 (ce qui est au-delà du seuil d'alerte ; score card NFI > à 4) ; les habitants des ménages vivent dans une forte promiscuité ;
- 85% des ménages ne savent ni n'appliquent les 5 moments clés de lavage des mains et enfin,
- 75% des ménages sont confrontés aux difficultés de répondre à leurs besoins en soins médicaux ;
- 97% des ménages interrogés ont un indice de stratégie de survie pauvre suivi de 3% ménages avec un score alimentaire limite ;
- 48% sont des femmes enceintes ou allaitantes, suivi de 27% sont des femmes en charges d'un ménage, suivi de 6 personnes soit 6% des enfants ou adolescents en situation d'handicap mentales, physiques ou sensorielles, suivi de 5 personnes soit 5% des enfants ou adolescents associés aux groupes armés, suivi de 5 personnes soit 5% des enfants adolescents engagés dans les pires formes de travail des enfants, suivi de 5 personnes soit 5% de fille ou adolescente < 18 ans enceinte ou mère, suivi de 2 personnes soit 2% des enfants séparés et enfin de 2 personnes soit 2 % âgées en charge des ménages.

Recommandations par secteur :

▪ **Sur le plan alimentaire**

Avant la crise, les adultes prenaient en moyenne 2,1 repas par jour et les enfants 2,3 repas par jour alors qu'actuellement ils prennent tous (adultes et enfants) 1,1 repas journaliers. La moyenne globale du nombre de repas pris par jour par les enfants et adultes (pour les quatre statuts confondus) est passé de 2,2 avant la crise à 1,1 actuellement, ce qui corrobore le recours fréquent à la diminution du nombre de repas journaliers par 97% des ménages comme stratégie de survie.

Au vu des différentes données présentées dans ce rapport, on constate que les ménages visités présentent des vulnérabilités importantes en sécurité alimentaire, en articles ménagers essentiels-Abris, Eau-Hygiène et Assainissement et en moyens de subsistance, ce qui témoigne de la nécessité d'une intervention humanitaire rapide dans ces secteurs.

▪ **Sur le plan moyen de subsistance**

Continuer une assistance alimentaire d'urgence, soit en forme de transfert monétaire (CBT), soit en forme de distribution des vivres en nature selon les recommandations des enquêtes des marchés à effectuer. En effet, les résultats montrent que l'insécurité alimentaire affecte aussi bien les ménages familles d'accueils, même si les proportions de ceux qui sont déplacés est plus élevée.

▪ **Dans le secteur de la Santé**

Il est nécessaire de renforcer les formations sanitaires en intrants médicaux dans les zones d'accueil de déplacés pour leur prise en charge médicale (cas de complication des grossesses, encadrement psycho – social des victimes de viol et violence) et de réhabiliter les structures sanitaires qui ont été endommagées par les inondations, mais également suite à la pression exercée sur les infrastructures existantes par les conséquences de l'afflux des déplacés dans les communautés.

▪ **Dans le secteur de la protection,**

Une implication et renforcement des agents de l'ordre (forces armées et PNC) mais également la mise en œuvre des projets humanitaires visant le renforcement de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique à travers les actions de prévention et des réponses aux thématiques de droits humains comme les sensibilisations, les médiations, les plaidoyers et le référencement des victimes vers les structures de prise en charge demeurent nécessaire afin de réduire ce genre d'événements mais également sur les mécanismes d'alertes précoces au sein des communautés.

▪ **Du point de vue Eau, Hygiène et Assainissement**

Assistance d'urgence à la communauté des axes visités dans l'aménagement de source d'approvisionnement en eau et augmenté le nombre de point d'eau afin de répondre à un besoin énorme d'eau qui guette la communauté. A ceux-ci s'ajoutent les activités telles que : Activités de promotion des règles d'hygiène ; Construction des latrines et douches d'urgence ; Distribution d'eau potable par water trucking ; et Approvisionnement en eau potable à partir du réseau d'eau CONCERN.

▪ **Du point de vue nutritionnel**

Renforcer les actions de prise en charge de cas de la malnutrition aigüe pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes à travers la distribution d'intrants nutritionnels, y compris les sensibilisations sur la prévention de la malnutrition et les bonnes pratiques alimentaires.

▪ **Du point de vue éducation**

Aider à insérer les enfants des déplacés dans les écoles pour leurs rattrapages dans l'année scolaire 2024-2025.

De ce qui précède et à la lumière de l'arbre décisionnelle des besoins humanitaire, une intervention d'urgence en cash transfert à multiples usages via les services Mobile banking demeure une voie rassurante pour répondre aux besoins dans le camp tout en en promouvant la dignité des ménages affectés par la crise et en renforçant leur sécurité.

Toutefois, des séances de sensibilisation des ménages sur la bonne utilisation et affectation des avoir du ménage, les modalités de transferts monétaires via l'approche cash transfert (Mobile Banking) et les bonnes pratiques alimentaires s'avèrent nécessaire avant et pendant les distributions.

Une implication et renforcement des agents de l'ordre (forces armées et PNC) mais également la mise en œuvre des projets humanitaires visant le renforcement de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique à travers les actions de prévention et des réponses aux thématiques de droits humains comme les sensibilisations, les médiations, les plaidoyers et le référencement des victimes vers les structures de prise en charge demeure nécessaire afin de réduire ce genre d'événements.

ANNEXE: Photos



Photo Humanitarian Action for Africa dans le camp de déplacés



Photo Humanitarian Action for Africa dans le camp de déplacés



Photo Humanitarian Action for Africa dans le camp de déplacés



Photo Humanitarian Action for Africa dans le camp de déplacés



Photo Humanitarian Action for Africa dans le camp de déplacés



Photo Humanitarian Action for Africa dans le camp de déplacés